



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur c'est :

- le 1^{er} employeur de la ville de Bourges (100 000 habitants),
- l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher,
- une très grande variété de professions médicales et non médicales,
- 900 lits et places,
- 2000 professionnels,
- situé par autoroute et train à 1h d'Orléans, 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand, et 2h de Paris

Le service de Gynécologie-Obstétrique au CHJC c'est :

- une équipe de 7 praticiens temps plein dont 4 chirurgiens gynécologues + 1 praticien attaché en échographie,
- 3000 hospitalisations par an, 22 100 consultations par an
- une activité chirurgicale : hystéroscopie, coelioscopie, voie basse et statique pelvienne, chirurgie cancérologique mammaire et pelvienne : 900 chirurgies par an
- un service de gynécologie de 15 lits (10+5 HdJ), un service d'obstétrique de 26 lits (GHR et suites de couches) :
- un service de consultation en gynécologie médicale et chirurgicale, obstétrique et GHR, échographies gynécologiques et obstétricales de dépistage et Diagnostic Anténatal (en lien avec le CHU de Tours), orthogénie (470 IVG),
- une maternité de type 2B : 1200 accouchements par an,
- un service de néonatalogie unique dans le département de 12 lits dont 3 soins intensifs,
- des consultations d'acupuncture pour les femmes enceintes,
- un réseau d'acteurs libéraux et hospitaliers (le CPOG Sein) afin d'améliorer la rapidité de la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer gynécologique et du sein (agrément sein et pelvis)

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Pôle de rattachement : POLE FEMME MERE ENFANT

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Julien CIRIER, julien.cirier@ch-bourges.fr, 0248484925 / DECT 6416

Composition de l'équipe médicale : 7PH temps plein + 1 praticien attaché (20 sages-femmes)

Nombre de lits : 41 (15 lits de gynécologie et 26 lits d'obstétrique)

Nombre de places : 41

Plateau technique : 9 salles de bloc opératoire, 4 salles d'accouchement, 3 salles de pré-travail, 1 salle de césarienne, 5 échographes dans le service, bureaux de consultation, 10 lits d'hospitalisation complète, 5 lits d'hospitalisation de jour, 26 lits d'obstétrique (suites de couches et grossesses à risque), centre de planification

Autres : 0

4. Présentation du service du CHU de Tours Chef de service CHU de Tours

Nom du service : Gynécologie obstétrique A

Pôle de rattachement : Femme -parentalité

Chef de service : MARRET henri marret@univ-tours.fr 0247474741

Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 2 PH, 2 PHC temps partiel 1 CCA en gynécologie , 7 PH en orthogénie temps partiel

Nombre de lits : 15 lits HC 8lits ambulatoire

Plateau technique : Maternité de niveau III, 3600 naissances en 2020, 4 salles de bloc opératoire, chirurgie robot assistée une semaine sur 2, RCP de DAN, AMP et cancérologie hebdomadaire, RCP endométriose et pelvis et périnéologie , réunion d'oncogénie et de sénologie un service d'urgence gynéco-obstétricale, centre d'orthogénie

Autres : 1 sénior de garde, 1 sénior d'astreinte

1 interne de garde en gynécologie et un en obstétrique

5. Missions confiées

- Prise en charge de patientes : consultations de suivi gynécologique (1ère fois et suivi), obstétrique, contraception, mise et retrait d'implants ou de stérilet, 1ère consultations de chirurgie (fonctionnelle ou cancérologique), infertilité (1er bilan), prise en charge du secteur d'hospitalisation en autonomie avec les hospitalisations complètes, de jour, les grossesses pathologiques, les suites de couche et l'orthogénie une semaine sur 7 (en alternance avec les autres praticiens).

- Prise en charge en urgence de patientes : suivant le planning de garde au moins 1 à 2 demi-journées par semaine dévolues aux urgences gynécologiques (consultation, échographie) et à la gestion de la salle de naissance (accouchements dystociques, extractions instrumentales, césarienne d'urgence, VME, avis en salle de naissance concernant des grossesses pathologiques etc...), gestion des transferts in utero à accepter des maternités avec un niveau de prise en charge inférieur et à envoyer des patientes nécessitant une prise en charge en maternité de type 3.

- Actes techniques : pose/retrait de stérilet, implant, bistournage de polype, évacuation utérine programmée ou en urgence, césarienne, hystérocopie diagnostique et opératoire, coelioscopie diagnostique et opératoire (annexectomie, hystérectomies, salpingectomies, GEU), échographie gynécologique et pelvienne, VME, amniocentèse, chirurgie - mammaire (tumorectomie, geste axillaire), chirurgie fonctionnelle voie basse (incontinence urinaire et prolapsus).

- Travail en équipe : staff d'obstétrique, RCP de cancérologie +/- RCP de DAN. Exercice professionnel : activité de recherche à proposer, participation à l'amélioration de la vie du service (protocoles de service, documents patients, parcours patiente à améliorer etc...), participation à des essais en cours avec le CHU.

6. Les compétences à développer

Consultation de suivi / 1ère consultation de gynécologie médicale, obstétrique physiologique.

Gestion des urgences gynécologiques et obstétricales, échographies pelviennes et obstétricales (minimum biométries, LA, doppler), gestion des hospitalisations une semaine sur 7, gestion de l'orthogénie, gardes.

Bloc opératoire avec acquisition ou perfectionnement des techniques chirurgicales.

Consultations de chirurgie (1ère fois, post-opératoire) permettant de réaliser leur recrutement, indication chirurgicale posée, suivi obstétrical pathologique, gestion de la salle de naissance seul en journée, césarienne d'urgence, gestion des urgences gynécologiques en autonomie, recrutement chirurgical propre avec compagnonnage aux gestes et techniques chirurgicales.
7. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : Astreintes opérationnelles sur place avec chambre de garde - senior joignable si besoin en doublon. 4 gardes par mois en moyenne. 1 WE par mois en moyenne. - Au CHU de Tours : Au CHU de Tours : 2/3 gardes par mois seront demandées à l'assistant partagé
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des externes en médecine (DFASM2) - Encadrement des internes du DES de médecine générale - Encadrement des internes du DES de Gynécologie Obstétrique - Participation et développement d'études cliniques en collaboration avec le CHU
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<ul style="list-style-type: none"> - Bureau de consultation - Salle de naissance / service d'hospitalisation en gynécologie et obstétrique - 5 échographes - Diagnostic anténatal - 1 plage de bloc opératoire (1 journée opératoire par semaine possible)
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<ul style="list-style-type: none"> - RCP de cancérologie via le 3C régional - Staff de DAN en visioconférence avec le CHU - COVOTEM pour les TIU - Nombreuses collaborations interprofessionnelles pour la prise en charge des cancers pelviens en centre de référence : ovaire, col, vulve et vagin - Autres outils à développer ?